



PROGRAMME : BILAN DE COMPETENCES

(Art R.6322-32 à 60 du Code du Travail)

OBJECTIFS :

- Permettre au bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations dans le cadre d'une reconversion, vérification/création de projet, évolution professionnelle
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Définir le plan d'actions en lien avec le futur projet professionnel

Durée	16h en entretiens en face à face consultant + 8h travail personnel
Dates et horaires	Horaires en journée ou soirée du lundi au vendredi, aux dates et horaires convenues avec le bénéficiaire
Lieu de la formation /Modalités d'accès	En présentiel aux lieux définis à la contractualisation
Délais d'accès	Selon les conditions EDOF
Méthode pédagogique Cf annexe 2	• Entretien préliminaire • Déroulement du processus selon les 3 phases définies : phase diagnostique, phase d'investigation, phase de conclusion • Méthode utilisant des entretiens, tests, exercices adaptés, investigations sur les compétences personnelles et professionnelles, les motivations au changement, l'élaboration et l'étude d'hypothèses d'évolution professionnelle et de parcours de formation • Travail personnel du stagiaire
Moyens pédagogiques	• Accompagnement personnalisé et individuel avec le même prestataire tout au long du processus • Analyse du parcours professionnel et personnel • Tests de personnalité, d'intérêts professionnels ... • Exercices motivations, valeurs, besoins • Portefeuille de compétences • Enquêtes métiers • Document de synthèse finale avec plan d'actions - objectif SMART
Public	Tout individu souhaitant mener une réflexion sur son parcours Professionnel
Nombre de participants	Individuel -un participant par parcours
Modalités d'évaluation et de suivi	Bilan à mi-parcours pour vérification de l'objectif Remise d'une synthèse écrite en fin de bilan uniquement au bénéficiaire Livret de suivi Feuille d'émargement présence stagiaire Questionnaire de satisfaction à chaud RDV de suivi à 6 mois et évaluation à froid
Tarif	2000 euros en présentiel
Accessibilité aux personnes handicapées	Merci de nous contacter. L'accompagnement dans ses entretiens, ses exercices et ses tests sera adapté en fonction des handicaps des individus.



PROGRAMME : BILAN DE COMPETENCES

(Art R.6322-32 à 60 du Code du Travail)

Annexe 2

Déroulé pédagogique

Après l'entretien préalable et la contractualisation, le bilan de compétences se déroule en 3 phases selon les modalités ci-dessus :		TOTAL : 16h
<u>1^{ère} phase : Phase préliminaire</u> Objectifs : - Déterminer votre besoin en bilan de compétences - Comprendre le déroulement du bilan et les moyens utilisés - Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche bilan	OUTILS Fiche d'accueil Entretien	1 séance de 2H en face à face
<u>2^{ème} phase : Phase d'investigation</u> Objectifs : - Identifier vos compétences, motivations et pistes de progression - Déceler vos ressources et potentiels ignorés - Elaborer vos scénarios d'évolution professionnelle - Définir un plan d'action	Livret d'accompagnement Entretiens CV et expériences extraprofessionnelles Questionnaires Tests Exercices de réflexion Autres sources d'infos : internet, entourage, etc...	6 séances de 2H en face à face
<u>3^{ème} phase : Phase de conclusion</u> Objectifs : - Formaliser le travail réalisé durant le bilan - Concrétiser la relation entre vos compétences et vos projets d'évolution professionnelle - Identifier les leviers d'actions possibles pour mettre en œuvre un projet professionnel - Construire un véritable plan d'actions précisant les différentes étapes de mise en œuvre - Elaboration d'un document de synthèse écrite remis par le prestataire	Document écrit de synthèse Entretien Plan d'actions objectif SMART Rdv de suivi à 6 mois	1 séance de 2H en face à face physique

Priam Coaching & Conseils

98 route des Boulays - 71120 Lugny les Charolles

T - 07 68 32 48 25 M : contact@priamcoachingetconseils.com

Siret : 895 126 266 00017 APE 8559A NDA : 27710300471

V2-08/26



PROGRAMME : BILAN DE COMPETENCES

Résultats attendus	A l'issue de son bilan de compétences, le stagiaire : Sera capable d'avoir un regard objectif sur son parcours professionnel et ses compétences. Sera en mesure de ressortir ses atouts et de les utiliser. Connaîtra ses points à améliorer et aura les connaissances nécessaires pour mener les actions renforçant ses compétences s'il le souhaite.
Formatrice : GOURGIN Virginie	Coach professionnel spécialisée en reconversion professionnelle et formée praticienne en bilan de compétences. Seuls les outils connus et maîtrisés sont utilisés pendant le bilan. Forte d'une expérience depuis 2008 en tant qu'infirmière de prévention et santé au travail, après une carrière dans le commerce, Mme Gourgin possède une expérience personnelle professionnelle qui sera sans nul doute un enrichissement à ces formations. Son fil conducteur est l'accompagnement depuis plus de 20 ans. Pour en savoir plus, rdv sur le e-portfolio : http://virginie.gourgin.wataycan.com/ Mme Gourgin est également dirigeante de l'entreprise PRIAM Coaching & Conseils, et intervient en entreprise en tant que consultante en santé au travail.

Taux de satisfaction bénéficiaire - 100 % des répondants ont émis une note de 5/5 pour l'année 2025

